

_____, le ___/___/20__

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Le projet de loi **ouvrant le mariage et l'adoption à tous les couples** sans distinction d'orientation sexuelle vous a été soumis le 8 novembre dernier. Par la présente, je souhaite vous faire part de **mon soutien à ce projet de loi ainsi qu'aux amendements portant sur l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes et à l'adoption par le conjoint des enfants nés d'une GPA à l'étranger**. Mon argumentaire est le suivant.

Les dizaines de milliers familles homoparentales existantes en France, et celles à venir, ne disposent pas de cadre juridique permettant d'assurer une protection à leurs enfants. En effet, le parent non biologique, ou le parent non adoptant dans le cadre d'une adoption simple, n'a aucune possibilité de protéger son enfant en cas de décès de l'autre parent. Ces familles et ces enfants n'ont donc clairement pas les mêmes droits, ni la même protection que les autres. Le projet de loi, instituant une égalité de tous devant la loi, permet de résoudre cette situation de discrimination.

L'argument avancé par certains psychanalystes, comme quoi le projet de loi entraînerait des conséquences désastreuses sur le développement psychomoteur des enfants, ne tient pas. D'une part, il est loin de faire l'unanimité au sein des soignants, les plus favorables au projet de loi étant notamment ceux qui s'occupent d'enfants nés dans des familles homoparentales, et qui ont donc la plus grande expertise sur le sujet. D'autre part il n'est basé que sur des arguments théoriques, qui ne sont absolument pas confirmés par la pratique clinique ni par la littérature scientifique. De nombreuses études sur le développement de l'enfant au sein de familles homoparentales ont été menées aux Etats-Unis et elles ne retrouvent pas de différence entre les enfants nés dans des familles homoparentales et ceux nés dans des familles hétéroparentales. Il suffit également de regarder autour de nous : il existe 1,5 million de familles monoparentales en France. Les enfants

élevés dans ces familles ne souffrent pas de ces troubles annoncés. Cet argumentaire tient donc du fantasme et non pas du raisonnement scientifique.

Passons sur les arguments tenus par les mouvements religieux. La République Française est laïque et n'a de compte à rendre à aucune religion. Là aussi, le catastrophisme des opposants au projet de loi tient du fantasme et ne repose sur rien. S'il fallait s'en convaincre, il suffirait là aussi de regarder la dizaine de pays qui a déjà franchi le pas : aucun n'a sombré dans le chaos, la civilisation ne s'y est pas écroulée comme annoncé. Quant à l'amalgame avec l'inceste, la pédophilie, la polygamie et la zoophilie, il ne tient que d'une homophobie à peine feinte, et ne fait que tourner en ridicule celui ou celle qui l'utilise. Que les religieux s'occupent de ce qui les concerne.

L'argument politique enfin. Les prochaines années s'annoncent évidemment difficiles pour la majorité. Les échéances électorales de 2014 se solderont probablement par un vote sanction, quelle que soit la politique économique menée par le gouvernement. 2017 est encore loin, et il est difficile d'y voir clair. Faut-il pour autant renoncer à des réformes sociétales courageuses, alors qu'elles seront sans doute les seuls actes sur lesquels vous pourrez capitaliser ? L'électorat de gauche se méfie d'élus qui semblent sur le point de trahir leurs promesses, et celui de droite, d'élus qui ont su si bien trahir l'idéal républicain, aboutissant à une société rongée par la haine. Tous sont tentés par le repli sur soi. La défiance du peuple est généralisée. Votre attachement au progressisme, qui passe par des avancées sociétales telles que celle proposée par ce projet de loi, peut lui redonner confiance en l'avenir, au moins partiellement. Si vous trahissez les valeurs du progrès et de la République en ne votant pas pour ce projet de loi, n'espérez pas garder le peu de confiance qui vous est accordé. Si vous nous trahissez, nous nous en souviendrons et nous ne vous le pardonnerons pas.

Vous avez le choix entre entrer dans l'Histoire ou n'être qu'un anonyme de plus. Montrez-nous que vous valez mieux que celles et ceux qui vous ont précédé : votez pour l'ouverture du mariage à tous les couples, pour l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes et pour l'adoption par le conjoint des enfants nés d'une GPA à l'étranger.

Cordialement,